

LA MÉTROPOLE LYONNAISE
DANS UN MONDE
EN MUTATION



VERS QUELS LENDEMAINS ALLONS-NOUS ?

Nous vivons aujourd'hui la genèse d'un nouveau format historique qui bouleverse nos rapports au monde, au temps, à l'espace, à la nature et engendre de nouvelles données géostratégiques.

Ce moment peut-être considéré comme l'avènement d'un nouveau temps de la mondialisation, pour une large part dominée par la globalisation économique et financière. Cette globalisation désigne, en premier lieu, un nouveau régime de croissance.

Elle est caractérisée par : une extension généralisée de la circulation des biens, des services et des savoirs sur un espace qui transgresse les découpages nationaux ; la déterritorialisation de l'espace économique ; un nouveau rapport au temps, grâce aux technologies de la communication et au développement des infrastructures d'échanges et de transports ; la flexibilité, le fonctionnement en réseau, l'interdépendance et la relocalisation de la production ; l'éclatement spatial des activités sur l'ensemble du globe ; la dérégulation des marchés financiers.

Les conséquences de cette globalisation sont nombreuses.

Croissance et nouvelles puissances

Après un record de 5% en 2004, le PIB mondial a cru de 4,2% en 2005. Il devrait connaître une progression de 4,1% en 2006, retrouvant ainsi son niveau des années 1950/1973 (4,9% en moyenne annuelle sur la période).

Cette dynamique exceptionnelle de l'économie mondiale s'explique, selon Erik Izraelewicz, directeur adjoint de la rédaction des Échos, par le fait que dans l'histoire économique, les grands changements ont toujours été alimentés par deux types de phénomènes : les révolutions technologiques et l'arrivée de nouveaux pays dans l'économie internationale.

Aujourd'hui, nous vivons les deux phénomènes en même temps. Les deux révolutions sont celles du vivant (biotechnologies) et de l'information

(Internet). Et nous assistons en parallèle à l'arrivée de quatre grandes puissances démographiques, le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, appelés par les économistes les BRIC. Ces quatre pays représentent à eux seuls 60% de la population de la planète et d'ores et déjà 20% du PIB mondial. C'est un énorme bloc qui amorce son décollage. D'ici 2050 ils feront partie des six pays les plus riches de la planète.

Défis

- Comment l'Europe pourra-t-elle se maintenir face à cette concurrence ? Une croissance aussi forte est-elle soutenable sur le long terme ?
- L'Europe sera-t-elle le fer de lance d'une nouvelle régulation mondiale ?
- Comment les métropoles, qui sont les places fortes des États, pourront-elles être les moteurs de la compétitivité ?

Le moment écologique

Notre modèle de développement est fondé sur un processus d'extension constante de la production (diversification des produits par transformation des matières premières) et de la diffusion (accroissement des volumes produits pour élargir les marchés) des richesses matérielles. Cet univers économique est celui de la rareté relative, de la division du travail, du salariat et de la consommation de masse.

La montée en puissance de ce système productif a engendré une nouvelle forme de société fondée sur les solidarités organiques (sécurité sociale, allocations chômage et de retraite, etc.) – qui pour autant ne réduisent pas les inégalités –, et quantitativement une accélération sans précédent de la croissance de la population mondiale. Cependant, ce mouvement aboutit à un phénomène unique dans l'histoire des hommes : depuis les années 1950, l'impact de nos activités sur la biosphère devient suffisamment massif pour en dérégler les grands mécanismes régulateurs. Il se produit des dégradations globales que nous ne savons réparer.

Nous sommes entrés, pour le sociologue André Micoud, dans une nouvelle ère, qu'il appelle le moment écologique : celle de la gestion ou de la régulation du vivant où la question de la Vie devient la question « cosmopolitique majeure ». Il nous faut changer de lunettes dans notre rapport au monde, pour passer d'un système où l'Homme est maître et possesseur de la Nature, à un système où il n'est pas qu'un être de raison, mais un vivant parmi les vivants, responsable des conditions d'existence de tous. Nous devenons véritablement coauteurs du vivant selon l'expression de Michel Serres dans *L'Incandescent*.

Nous avons dépassé la capacité biologique de la terre. Les espèces sont en voie de réduction accélérée. Le réchauffement climatique pourrait atteindre 1,4°C à 5,8°C au cours du 21^e siècle. Et d'ores et déjà l'énergie devient une question géostratégique cruciale. La consommation mondiale d'énergie devrait croître de près de 52% à l'horizon 2030 par rapport au niveau de 2003.

Le monde se dirige vers le tarissement programmé des réserves d'hydrocarbures et nous sommes à nouveau entrés en 2005 dans une ère de pétrole cher. Le baril de pétrole a franchi le seuil de 90 dollars en octobre 2007. On estime que le baril pourrait atteindre très prochainement un niveau de 105 à 110 dollars, comparable à celui de 1979.

De telles évolutions affecteront profondément les transports automobiles individuels, d'autant plus que les alternatives à l'utilisation du pétrole n'apparaissent que progressivement et que parallèlement la demande énergétique mondiale explose.

Le rapport Stern¹ vient d'établir que « le réchauffement climatique pourrait provoquer à lui tout seul la pire récession mondiale jamais connue, si les gouvernements ne prennent aucune mesure pour y remédier dans les dix prochaines années. Il rendrait de grandes parties du globe inhabitables, provoquerait le déplacement de 200 millions de personnes, la disparition de 40% des espèces vivantes, sans parler des sécheresses et des inondations à grande échelle. Coût total de la facture : 5500 milliards d'euros, soit plus que les deux guerres mondiales réunies ou que la crise de 1929. »

On le voit, ce qui caractérise une grande partie des enjeux politiques de notre époque est leur complexité, le fait qu'ils se situent dans des cadres de référence inédits : enjeux écologiques, « technicisation » des modes de gestion, rôle des technologies.

Défis

- Comment modifier les modes de consommation et inciter à la sobriété écologique ?
- Comment faire évoluer les processus de décision ouvrant à une plus grande responsabilité citoyenne ?

Vieillesse de la population

La population mondiale va croître de 6,5 milliards de personnes aujourd'hui à 7,6 milliards en 2020 pour atteindre un pic d'un peu plus de 9 milliards en 2050 selon les nouvelles projections révisées à la baisse. Le vieillissement de la population mondiale se dessine de manière inexorable. En 2030, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus va plus que doubler (soit près d'un milliard d'individus). En France, en 2030 les plus de 60 ans représenteront 31% de la population, alors que les moins de 20 ans ne seront plus que 21%. Cela va se traduire par un déséquilibre entre seniors et actifs ; la remise en question de la pérennité du système de sécurité sociale ; un affaiblissement de la croissance économique ; l'augmentation des dépenses de santé 11,4% du PIB en 2020 contre 10% en 2003 (Credes 2003).

Cependant, la France, comparée aux autres pays européens (exceptée l'Irlande), conserve un taux de fécondité relativement élevé (2 enfants par femme) proche du taux de renouvellement naturel (2,1). Ceci est en partie dû à la performance de son système d'aide à la petite enfance.

Conséquences économiques, sociales, culturelles et géostratégiques

Aujourd'hui et demain, les générations actives vont devoir cotiser pour le système par répartition pour payer la retraite de leurs aînés et épargner pour s'assurer les leurs : en clair, il faudra une génération de « doubles payeurs », au risque d'engendrer un conflit des générations.

Le vieillissement de la population rend urgent de se préoccuper des métiers qui permettent le maintien à domicile. Ce qui devrait contribuer à une croissance de nouveaux besoins en matière de services aux particuliers².

Les créations nettes d'emploi d'ici 2012 devraient être de 150 000 par an. Mais attention : cela ne veut pas dire pour autant que la baisse du chômage sera automatique (7,5% de chômage prévu pour 2012) et que toutes les difficultés de recrutement disparaîtront. En effet, un scénario dans lequel un chômage élevé coexisterait avec des besoins de main-d'œuvre dans les secteurs les plus dynamiques, obérant ainsi la croissance, est tout à fait envisageable.

15 métiers, principalement de services, concentrent à eux seuls 50% des postes à pourvoir d'ici 2015.

En tête : les assistantes maternelles et aides à domicile, les agents de service et d'entretien, les enseignants, les cadres administratifs et dirigeants, les aides-soignants, les conducteurs de véhicules. En revanche, les ouvriers peu qualifiés dans l'industrie, les travailleurs indépendants dans l'agriculture, le petit commerce et l'artisanat seront en recul.

Pour les territoires, le vieillissement aura un véritable impact en termes d'habitat et de services. Ceux qui sauront « attirer les retraités en même temps que les créateurs d'entreprise et les jeunes actifs » seront les territoires gagnants dans les prochaines décennies³. Aux côtés des pôles de compétitivité, il faut donc s'assurer des pôles de qualité résidentielle, parce que « présenteielle ou résidentielle⁴ » est l'économie dynamique par excellence.

Défis

- Comment mettre en œuvre un nouveau modèle de répartition et reconfigurer le système de protection sociale ? Comment attirer ou conserver les retraités, les actifs, les créateurs d'entreprises, les touristes, sans exclure les moins fortunés ?
- Comment la métropole saura-t-elle concilier économie « présenteielle » et innovation ?

Incidences sur les flux migratoires

Face à des pays développés riches mais vieillissants, la poussée migratoire des pays pauvres mais jeunes va s'intensifier. Cela pourrait permettre de contrecarrer

le vieillissement de la population européenne.

Une étude de la Division des populations des Nations Unies publiée en janvier 2000 évaluait à 135 millions les besoins en population (natalité et immigration combinées) des pays membres de l'Union européenne (à l'époque Europe des 15) pour maintenir en 2025 le ratio entre producteurs et retraités au niveau de 1995.

Mais dans les faits, la situation risque de se révéler plus difficile, dans la mesure où les populations migrantes, souvent sans formation, vont se trouver en décalage avec une société où les emplois proposés, en grande partie, demanderont de plus en plus de qualification de haut niveau. D'où une réticence grandissante, devant le fait migratoire, d'une partie importante de la population avec des risques de tensions et de « décohésion » sociale. Et ce d'autant plus que, selon la conjoncture internationale (conflits, terrorisme, montée des intégrismes, « choc des civilisations »), les dérives de stigmatisation de certains groupes ethniques ou religieux risquent de s'intensifier.

Mobiliser plus fortement le levier de l'immigration pour répondre aux besoins d'actifs et de croissance supposera sans doute de réviser les conditions de l'intégration, notamment par le partage et l'apprentissage de référents culturels communs (langue, etc.).

Défi

- Comment dans une France appelée à devenir de plus en plus multiculturelle et pluriconfessionnelle, faire évoluer le modèle d'intégration pour préserver la cohésion sociale et refuser le « choc des civilisations » ?



Mondialisation et métropolisation

La mondialisation n'est pas sans effet sur les territoires. Elle s'accompagne d'une urbanisation croissante à l'échelle de la planète. Les dernières évaluations et prévisions indiquent que 50 % de la population mondiale vivra dans les villes en 2007. Le nombre d'habitants des villes passera de 3,2 milliards en 2003 (50 % de la population mondiale) à 5 milliards en 2030 (60 %).

En 2030, la seule Asie comptera plus de la moitié de la population urbaine mondiale (2,7 milliards d'habitants urbains contre 2,3 pour le reste du monde).

En 2015 on comptera 61 villes de plus de 5 millions d'habitants contre 46 en 2003. Cette croissance urbaine non maîtrisée aura d'importantes conséquences, tant en termes d'alimentation en eau, vivres, biens essentiels, qu'en termes d'infrastructures de transport, de voirie, d'habitat (en 2030, 2 milliards d'habitants vivront dans des taudis), de santé, d'éducation et de sécurité, sans compter les risques accrus sur l'environnement et le climat.

En effet, si les zones urbaines n'occupent que 1 % de la surface émergée du globe, leur expansion est la principale cause de dégradation des sols dans certaines régions que ce soit par l'exploitation minière, la pollution, ou le rejet de déchets non traités.

Par ailleurs, aujourd'hui, toute la planète est en voie de réorganisation autour de nœuds métropolitains gigantesques (par exemple, la région métropolitaine en gestation entre Hong Kong, Canton, et le delta du Xi Jiang : environ 60 millions d'habitants). Au cœur de l'Europe de l'Ouest, avec les lignes ferroviaires à grande vitesse, se dessine une nouvelle structure spatiale en réseau : une série de régions métropolitaines interconnectées en moins de 3 heures entre elles, dont chacune relie plusieurs villes⁵.

Ainsi, la nouvelle organisation spatiale va-t-elle, d'une part vers une concentration des pôles urbains majeurs, reliés entre eux et d'autre part, à l'échelle locale, vers un type d'espaces multipolaires formant réseau.

Dans cette configuration, l'enjeu du rayonnement pour une métropole entraîne :

- l'impératif de son intégration dans le réseau à l'échelle continentale ou mondiale ;
- la nécessité d'une organisation multipolaire reliant les différentes agglomérations qui la composent, dans le but de renforcer l'attractivité globale et le

potentiel de chacun des pôles, mais également d'assurer une plus grande solidarité entre les territoires.

Défi

- Cette complexité exige de repenser les cadres de la gouvernance des territoires, que ce soit en adaptant les structures institutionnelles et en renforçant les liens avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Fracture sociale et séparatisme

Depuis trente ans, en France, les grands centres urbains subissent les effets d'une politique urbaine qui, bien que répondant aux nécessités de l'époque, a engendré nombre de problèmes, notamment une scission spatio-économique entre les quartiers d'habitat social d'un côté et le reste de la ville de l'autre, ce qui engendre une ville à trois vitesses avec : un centre prospère où vivent les classes supérieures (le phénomène bien connu de gentrification) ; des quartiers périphériques où se concentrent les exclus souvent issus de l'immigration ; les territoires périurbains où se concentrent les classes moyennes⁶.

Cette fracture ne serait que la conséquence la plus visible de tensions séparatistes qui traversent toute la société, reflet de la compétition sociale pour les meilleures places (dans l'entreprise, à l'école, concernant le lieu d'habitation)⁷. Le fait marquant d'aujourd'hui résiderait plus seulement dans une inégalité des revenus mais aussi dans une inégalité des statuts (précaires/non précaires, jeunes/adultes, diplômés/non diplômés, public/privé).

Ainsi, nous serions dans une logique d'évitement où chaque groupe cherche à fuir et à contourner le groupe immédiatement inférieur à lui dans la hiérarchie sociale. Une des solutions pour sortir de cette logique de séparatisme serait d'accompagner certains individus à des moments clés de leur vie (par exemple, avant l'entrée en primaire, au moment de l'entrée au travail), et de promouvoir une école pour tous, dont l'objectif serait l'acquisition d'une culture commune, discutée et élaborée avec l'ensemble de la société.

Défi

- Comment mieux favoriser la mobilité sociale et l'équilibre territorial ?

Vers une économie de l'intelligence et du capital humain

La question du rayonnement est directement liée à la possibilité pour une métropole de concentrer des emplois, des activités rentables, des services et des possibilités de développement humain. Elle ne peut rester source de richesses que grâce aux milieux d'innovation qu'elle polarise, attire, alimente et perpétue.

Ce qui nécessite d'offrir : des possibilités de développement culturel et de plaisirs personnels qui amélioreront sans cesse la qualité et la diversité de la consommation de ses habitants (ville créative) ; des structures d'enseignement supérieur dispensant un haut niveau d'éducation, source de l'innovation et de la valeur.

Ainsi, la métropole est-elle le creuset d'une nouvelle forme d'économie : l'économie de la connaissance. Celle-ci est caractérisée par une accélération du rythme de l'innovation, par une utilisation sans cesse accrue de connaissances et compétences et par une croissance massive de leur diffusion grâce aux TIC.

Cette nouvelle ère économique connaîtrait son essor sous l'effet conjugué :

- du développement de l'intelligence économique territoriale, des pôles de compétitivité, des échanges en partenariat avec les acteurs privés et la recherche ;
- du développement du secteur tertiaire et des activités immatérielles ;
- des progrès technologiques, avec les technologies de l'information et de la communication et les biotechnologies, qui forment la nouvelle économie ;
- du développement du profit des « idées », (vendre une idée à 10 personnes coûte autant au « fabricant » que de la vendre à des milliers, mais les profits dégagés sont eux infiniment supérieurs dans le second cas).

Ainsi, dans ce type d'économie, le capital savoir est-il considéré comme la matière première clé.

L'économie de la connaissance est regardée comme la principale source de richesse pour demain. En effet, d'ici 2010, la recherche et développement sera à l'origine des deux tiers des investissements. C'est un défi pour l'Union Européenne et pour la France.

Selon le dernier rapport annuel du Medef intitulé *Cartes sur table*, « la division classique du marché du travail avec d'un côté des pays riches qui maîtrisent la technologie et laissent la production aux autres pays – les émergents – est en train de disparaître ». À la place, « les pays émergents s'imposent par leurs compétences, et se placent résolument du côté de l'intelligence, de la matière grise ». Ainsi, d'ores et déjà, plus de 800 000 ingénieurs sont formés chaque année en Chine, et 525 000 en Inde contre 120 000 aux États-Unis et 27 000 en France.

L'économie de la connaissance annonce un nouveau stade de l'économie : l'économie quaternaire qui, selon Roger Sue⁸, est une économie « du capital humain, de l'information, du savoir et du lien social ». Elle intègre non seulement l'économie de l'information et de la communication, mais également l'économie associative, domestique et informelle (qui représente entre un tiers et la moitié de la richesse produite) aussi bien que tout ce qui contribue à « l'enrichissement des compétences et expériences individuelles, à la formation et à la valorisation de soi ».



Vers une société de mode et du présent ?

Avatar de la société de cour (société de représentation, articulée autour de la mise en scène hiératique de la figure du Roi), la mode est un paramètre majeur des sociétés développées. Elle répond en effet à une recherche constante et accélérée de nouveauté, de créativité et d'esthétique. Elle accorde la primauté à l'immatériel, à l'éphémère, au paraître, à l'individuel. Ainsi, promeut-elle de nouvelles valeurs : le présent, l'émotion, le désir, l'excès, le beau, la création, l'image, le symbolique.

En mettant l'accent sur le présent, l'image, la société de mode correspondrait à l'avènement d'un nouveau régime d'historicité : si l'époque moderne était ancrée sur l'idée de progrès, d'un avenir comme horizon d'attente, permettant de fixer des buts à l'action dans le présent, l'époque contemporaine connaît une crise dans son rapport au temps.

Cette crise, que François Hartog, historien, nomme « présentisme »⁹, serait la conséquence des traumatismes du 20^e siècle (guerres, échec des idéaux révolutionnaires) et se traduirait, depuis les années 1970 par une hypertrophie et une dilatation du présent de la consommation qui valorise l'éphémère, l'instantané. La société des médias consommerait du présent à tel point qu'un événement devient historique aussitôt qu'il se produit. En effet, les médias font et défont l'histoire en direct, comme les stars ou la célébrité (selon la fameuse formule d'Andy Warhol).

Avec le développement des technologies de la télécommunication, chacun devient « journaliste », « chroniqueur » et « archiviste » du présent (par exemple, les images du tsunami prises par des amateurs sur leur portable ou les blogs qui deviennent des alternatives aux grands médias de masse).

Information et télécommunication semblent jouer le rôle que jouaient les grands récits de l'origine, héroïques, religieux ou historiques : donner du sens et instituer un rapport social entre les personnes, mais médiatisé par les images, au risque, pour certains, d'une certaine déréalisation (comme les violences filmées en directe par leurs auteurs eux-mêmes), et pour d'autres, avec l'avantage de rendre chacun plus « réalisateur » de son existence et plus acteur du débat citoyen, et donc plus responsable.

Défis

- Comment développer les secteurs et les ressources de l'économie de la connaissance ?
- Comment évaluer la part du capital humain et des économies informelles dans la production de richesses ?
- Comment allier les valeurs de créativité, d'innovation, d'immédiateté et celles de responsabilité collective ?

POUR RÉPONDRE À CES DÉFIS, LA MÉTROPOLE LYONNAISE S'APPUIE SUR SON IDENTITÉ ET SES ATOUTS

Face aux grands défis qui se dessinent, pour s'y préparer il faut anticiper pour agir de manière juste, responsable et concertée.

Cela nécessite pour la métropole de continuer d'investir dans les équipements et les infrastructures, d'asseoir son dynamisme démographique, de conforter la densité de ses fonctions stratégiques, sa capacité d'innovation économique, culturelle, sociétale, mais également d'afficher sa différence, ses qualités propres, son univers symbolique, esthétique, sensible qui l'identifie et lui assurer renom et attractivité.

C'est pourquoi, l'ambition de la métropole doit se construire à partir de ses richesses, de ses talents, de ses caractéristiques propres et de ses valeurs qui constituent en quelque sorte le génie du lieu et sont autant de lignes de forces et de leviers pour appréhender et fonder l'avenir.

L'agglomération lyonnaise est d'ores et déjà performante.

Performante en rayonnement international puisqu'elle apparaît déjà dans les classements (des investisseurs, des cabinets de consultants, des travaux de chercheurs) aux environs de la vingtième place.

Performante en matière d'emploi et de cadre de vie puisqu'elle a, grâce à une économie très diversifiée et un urbanisme de qualité, plutôt bien résisté aux transformations industrielles, et qu'elle a attiré entreprises et ménages venus s'y installer, notamment en provenance de la région parisienne. La qualité de vie, la qualité de ville, sa beauté, son esthétique, sa douceur, son charme sont des avantages dont bénéficient au premier chef les habitants de l'agglomération lyonnaise aujourd'hui. Ils sont aussi des atouts pour attirer les acteurs de l'économie mondiale.

En effet, en 20 ans, Lyon et son agglomération ont connu une profonde métamorphose.

Métamorphose urbaine avec la mise en valeur de la ville, par la requalification du patrimoine, par le

niveau d'exigence des politiques d'urbanisme et d'espace public, l'intervention de grands noms de l'architecture, par la qualité du Plan lumière. Beauté qui a été consacrée par le classement sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Métamorphose du regard sur ses cours d'eau et son patrimoine naturel avec la reconquête des berges du Rhône, la réalisation ou le réaménagement de grands parcs, une liaison de plus en plus affirmée avec les territoires voisins diversifiés et exceptionnels : Beaujolais, Dombes, Mont du lyonnais, etc.

Métamorphose des modes de vie urbains avec la création du futur pôle de loisirs du Carré de Soie, de la place nautique à Confluence, le succès de Vélo'v, l'apparition de nouveaux concepts de restaurants, de lieux nocturnes ou la revendication d'un esprit « mode ».

Métamorphose par sa vie culturelle qui se révèle autant dans la qualité, l'audace et la diversité des programmes et projets proposés par les grandes institutions, la variété et la qualité de l'offre de formations, la multitude de bibliothèques et médiathèques, de salles de spectacles vivants (plus de 120), de galeries, de festivals, de compagnies de théâtre et de danse, que par le succès grandissant d'expressions singulières, émergentes ou urbaines et la fécondité des artistes qui les inventent.

Métamorphose intellectuelle avec 4 universités et 17 grandes écoles, comptant plus de 120 000 étudiants et 10 000 chercheurs qui font de Lyon le deuxième pôle universitaire français. Par ailleurs, la majeure partie des établissements d'enseignement supérieur et de recherche s'est réunie en pôle sous le label *Université de Lyon* et s'est donné pour mission d'animer et de coordonner leur action, pour une meilleure lisibilité et de développer des actions nouvelles afin de figurer parmi les 50 meilleures universités mondiales.

Métamorphose par l'engouement populaire que rencontrent les grands événements comme les Biennales de la danse et d'art contemporain, la fête des lumières, les nuits sonores, mais aussi les grandes expositions comme celles de Sisley, Winthrop ou Warhol.

Métamorphose par la fierté, l'enthousiasme et la ferveur communicative suscités par les six titres de champion de France de l'Olympique lyonnais.

Ces métamorphoses doivent se poursuivre à l'échelle de la grande métropole, notamment avec la renaissance de Saint-Étienne autour du design et de la rénovation urbaine de son centre-ville. Ces métamorphoses permettront de donner l'image d'une métropole moderne, innovante, festive, ouverte, généreuse, attentive à tout ce qui est créativité, intelligence, d'une métropole où la qualité de vie est un atout fort, où il existe un certain art de vivre.

Ces métamorphoses s'appuient sur des politiques d'aménagement et de développement volontaristes.

Les faveurs de la géographie : le méridien faste et le grand connecteur

Selon l'expression de Fernand Braudel, Lyon se trouve sur un « méridien faste ». Elle s'est épanouie autour de l'arc du Rhône et de la Saône et de leur confluence, point névralgique de son rayonnement, à la croisée de Europe septentrionale et méridionale, véritable jonction des contrastes, que les façades italiennes sur la Saône et la solennité rigoureuse de celles du Rhône manifestent encore aujourd'hui.

Ces « faveurs » géographiques lui ont permis, à l'époque romaine, d'être l'épicentre des Trois Gaules et l'un des sites natif du christianisme européen. Le dessin des voies romaines partant de Lyon illustre son statut de grand connecteur et épouse la figure d'une rose des vents.

Voies de l'océan (Manche) au nord, Narbonnaise au sud, d'Aquitaine à l'ouest et du Rhin à l'est forment le réseau dit d'Agrippa que complèteront les voies d'Italie par Bourgoin en direction d'Aoste et celle de Suisse par la rive droite du Rhône.

Ces faveurs géographiques en feront une place de circulation.

Circulation des marchandises. Lyon est l'axe commercial des foires des 12^e et 13^e siècles, reliant Beaucaire à Bruges. Elle devient lieu de foires internationales au 15^e.

Circulation des capitaux par l'importance de sa place financière au 16^e siècle (place de change par la

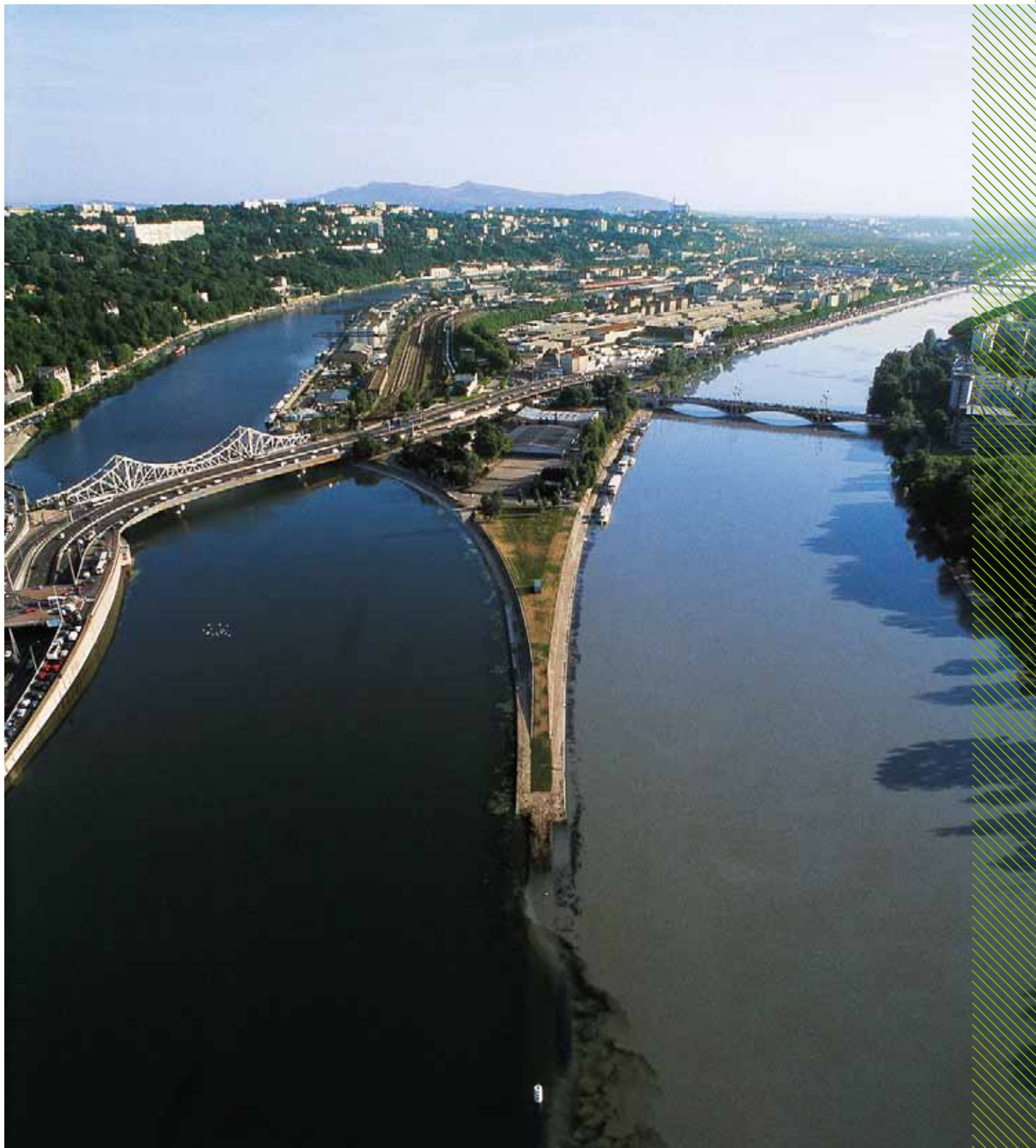
nécessité de convertir les monnaies du monde entier pour l'achat et l'échange de marchandises pendant les foires) et au 19^e siècle (naissance du Crédit Lyonnais).

Circulation des hommes, des idées et des cultures. Sa position de carrefour terrestre et fluvial, mais aussi de ville frontière entre Saint-Empire et royaume de France (jusqu'en 1312) et les relations commerciales qu'elle tisse avec les colonies, l'Extrême-Orient et l'Amérique, font de Lyon, depuis le Moyen Âge, une terre d'échange et d'accueil marquée par les cultures successives qui l'enrichissent et participent à son développement (ce dont témoigne l'activité d'imprimerie, la soie, l'architecture et le métissage de sa population).

Ces faveurs géographiques auront facilité l'installation de la fabrique de la soie au 16^e siècle (par l'exigence de travailler à une échelle internationale, tant pour l'approvisionnement que pour la diffusion des produits), sa vocation coloniale et missionnaire au 19^e siècle, ou la création et le développement d'entreprises à grand rayon d'action.

Actualité

Aujourd'hui par sa connexion aux grands réseaux de communication (TGV) et les alliances et coopérations que Lyon tisse à l'échelle européenne et mondiale, la métropole reste la pointe nord et l'un des moteurs du grand Sud-est et un point de jonction privilégié entre les cultures du Nord et du Sud.



Une métropole à la beauté florissante

Carrefour de circulation entre l'Europe du Nord et du Sud, pôle de commerce des biens et de l'argent, Lyon, sera le lieu de diffusion et de rayonnement de la Renaissance et de l'humanisme en France. Lyon se veut alors la Florence française, grâce à la banque, à la soie, aux échanges et surtout à l'imprimerie. Érasme y séjourne plusieurs fois et la considère nettement plus civilisée que Paris. Rabelais sera attaché comme médecin à l'Hostel-Dieu et le Cardinal d'Aragon la jugera au début du 16^e siècle, la plus belle ville de France, parce qu'elle a quelque chose de la Belle Italie.

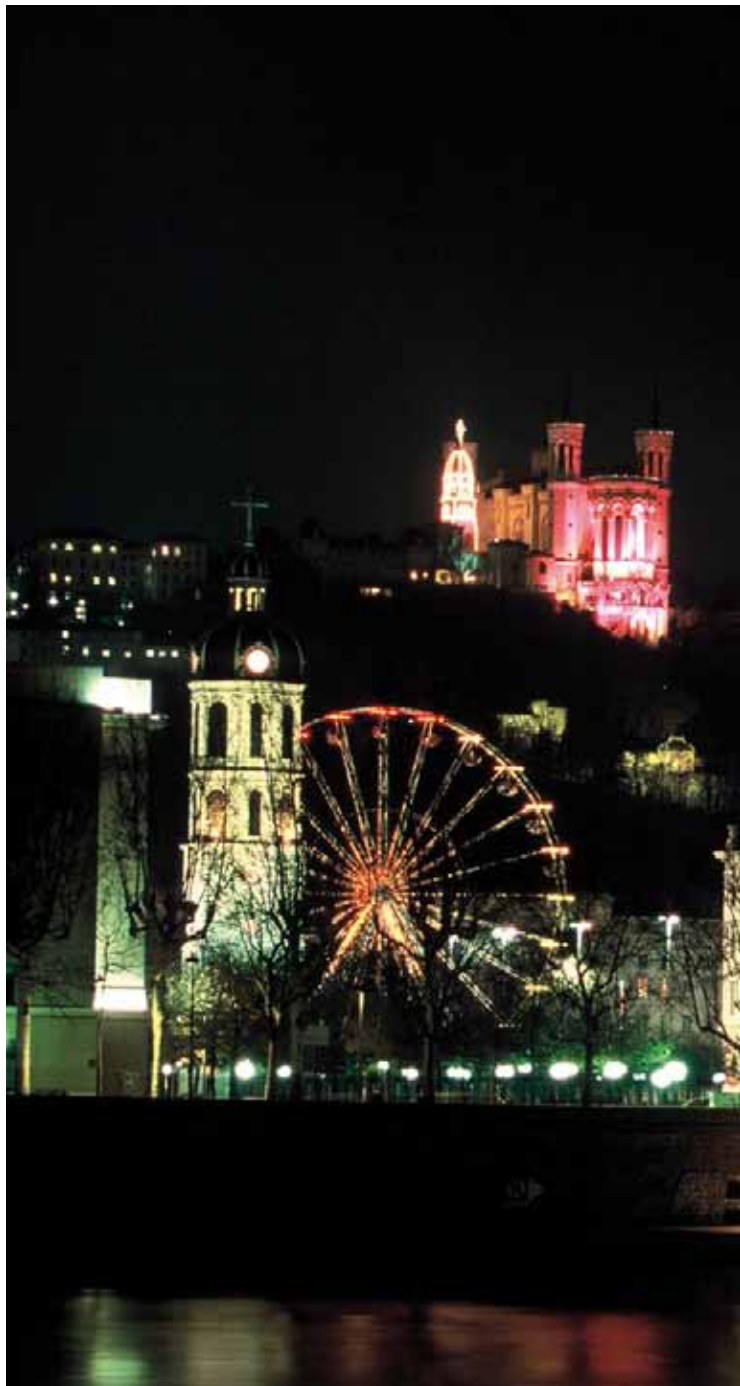
Cette beauté est aussi le fruit d'une autre faveur : sa longévité qui, par l'absence de catastrophes naturelles et humaines majeures, lui aura permis de préserver tout au long de son histoire une continuité urbaine harmonieuse, reconnue par l'Unesco en 1998, manifeste d'un développement urbain durable avant l'heure.

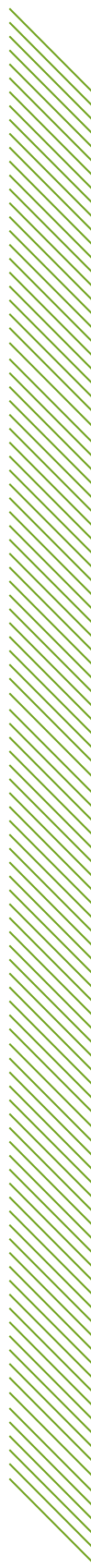
Découvrir Lyon, c'est parcourir l'histoire à livre ouvert

D'un seul coup d'œil, depuis l'une de ses collines, deux mille ans de vie marqués par un incontestable rayonnement matériel, esthétique et spirituel s'offrent à vous, avec la Gaule romaine et la chrétienté naissante sur la colline de Fourvière, la pureté médiévale d'Ainay. La Renaissance italienne à Saint-Jean, le classicisme 17^e des Terreaux ou de l'Hôtel-Dieu. Le style haussmannien des larges artères de la presqu'île et des façades du Rhône. Le modernisme de la Halle et de Gerland. L'époque contemporaine à la Part-Dieu et à la Cité internationale, puis demain à la Confluence ou au Carré de Soie.

Actualité

Par une politique urbaine, d'espace public et d'éclairage exigeante, par un savoir-faire unique de l'art mural, Lyon est en train de devenir l'une des plus belles métropoles européennes, parce qu'elle allie la modernité, un site exceptionnel, et l'équilibre de sa forme urbaine. Cet équilibre se reflète aujourd'hui par la reconquête du fleuve, la place offerte à la nature en ville et de nouveaux modes de vie urbains (Vélo'v, explosion des terrasses, pratiques de sports ou d'arts spécifiquement urbains).





Une métropole d'expérimentation et de savoir-faire

Certes, primatiale des Gaules et comme telle, Lyon était le siège de hauts dignitaires du clergé et théâtre de conciles (en 1245 et 1274), pour autant, elle ne bénéficiait ni d'un parlement, ni d'une aristocratie, ni d'une université (du moins pas avant le dernier quart du 19^e siècle), creusets d'élites politiques, intellectuelles, artistiques et mondaines.

Cette carence, plus ou moins entretenue tant par les édiles locaux que par le pouvoir central (il ne faut pas distraire Lyon de sa vocation « naturelle » commerciale et industrielle), là encore, lui sera propice. Elle la confortera comme place de commerce, de change, de finance et de manufacture. Ainsi, tournant le dos aux vertus spéculatives, elle développera des compétences entrepreneuriales, pragmatiques et expérimentales, exigeant un haut niveau de technicité et d'ingénierie, comme en attestent les multiples savoir-faire déployés.

Savoir-faire hospitaliers et médicaux

Le souci des âmes, dans une ville pieuse, ne se détache pas du souci du corps et de la figure christique du « pauvre ». Les édiles locaux gagneront leurs lettres de noblesse dans l'administration hospitalière et de l'aumône générale. L'Hôtel-Dieu, l'Hôpital de la Charité, puis plus tard les Hospices civils de Lyon et l'existence d'un parc hospitalier remarquable témoignent de l'importance de cette fonction dans la ville. Les magistrats municipaux seront largement issus ou liés au milieu hospitalier. Enfin, une figure comme celle de Charles Mérieux a continué d'incarner cette tradition d'alliance du médical et de la solidarité (campagne de vaccination au Brésil en 1974, création de Bioforce en 1983), en lui adjoignant le génie entrepreneurial.

Aujourd'hui, ces savoir-faire se perpétuent notamment au travers de Lyonbiopôle (centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic) et du Cancéropôle.

Savoir-faire entrepreneurial

Ce savoir-faire tient en premier lieu à son caractère international depuis que Rome en a fait l'épicentre des Gaules et l'une de ses métropoles ; c'est-à-dire une ville qui polarise l'espace alentour et une ville qui a un effet d'influence et d'attraction sur des espaces lointains. Sa position de première marche occidentale de la route de la Soie l'amène à avoir

des relais dans différents pays, à bien connaître les routes que vont emprunter les convois qu'elle affrète, à maîtriser les conversions monétaires, donc à développer des techniques comptables et à tisser et entretenir des réseaux internationaux.

Deuxième caractéristique : Lyon cultive toutes les formes d'entrepreneuriat, du savoir-faire artisanal au capitalisme financier (Le Crédit Lyonnais avec Henri Germain), de la fabrique à la grande industrie (mécanique, chimie, pharmacie). Mais surtout, les figures entrepreneuriales allient le génie de l'ingénieur ou du chercheur (les Lumière, les Mérieux) au sens commercial et de la médiatisation, mais aussi à une certaine responsabilité sociétale.

Les savoir-faire de Lyon se sont ainsi illustrés dans la finance, l'imprimerie, l'ennoblissement (Jacquart), les arts appliqués, la chimie (deux prix Nobel), la pharmacie et la mécanique. Ses écoles et ses institutions attestent de ce caractère expérimental de ville laboratoire, manufacturière et commerciale : École vétérinaire (1760), École de la Martinière (1826), École centrale lyonnaise pour l'industrie et le commerce (1857), Société d'enseignement professionnel du Rhône (1865), École de commerce (1872), École supérieure de chimie industrielle de Lyon (1883, dont Victor Grignard, Prix Nobel de chimie en 1912 sera le directeur et dont Marcel Mérieux et Louis Lumière seront issus), l'Institut textile et chimique de Lyon (Itech).

Ces savoir-faire conféreront à la ville un esprit pragmatique, qui s'illustrera notamment dans la pratique politique, mâtinée de réalisme, de mesure, de tolérance et de persévérance. Transcendant les logiques partisans ou institutionnelles, cette pratique a su établir des modes de conciliation pour agir en commun en vue de l'intérêt collectif et dans la continuité indépendamment des alternances.

Actualité

Aujourd'hui, Lyon est devenue une métropole universitaire de tout premier plan, creuset de compétences scientifiques, techniques, et artistiques. La solidité de sa tradition d'expérimentation et de savoir-faire alliée une vie intellectuelle dynamique lui donnent toutes les ressources pour s'affirmer comme un laboratoire d'innovation et de créativité.

Une métropole forte d'une économie multi-spécialiste

Lyon bénéficie d'une économie généraliste, avec une base industrielle importante (mécanique, chimie, pharmacie, etc.) qui offre une diversité d'emplois, y compris peu qualifiés. On peut envisager, ici comme ailleurs en France et en Europe occidentale, des délocalisations de la production. Pour autant, la mobilisation des acteurs économiques et des pouvoirs publics doit permettre que les transformations s'opèrent positivement en termes d'emplois et d'image.

La meilleure façon d'entretenir la dynamique économique de la métropole, c'est de la remettre toujours en question et la mettre toujours en mouvement. À l'heure de l'économie mondialisée, cela passe par l'innovation et l'affirmation de pôles d'excellence, qui permettent d'améliorer la performance économique du territoire et son rayonnement international.

Associant, sur un espace géographique donné, des entreprises, des centres de formation et des unités de recherche, les pôles de compétitivité, initiés par l'État en 2006, ont pour objectif de renforcer la compétitivité des entreprises en s'appuyant sur les avantages comparatifs d'un territoire. Leur choix dépend de plusieurs critères : 1/ une masse critique d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation ; 2/ une visibilité attendue au plan international et une force d'attraction ; 3/ des projets d'innovation ; 4/ une dynamique entrepreneuriale.

L'agglomération lyonnaise a été reconnue comme le premier vivier de pôles de compétitivité de France (5 pôles sur 67, contre 4 pour Paris), notamment avec un pôle mondial, Lyonbiopôle, voué à la santé et à la virologie, et un pôle à vocation mondiale autour de la filière chimie-environnement. Les textiles techniques, les jeux vidéo et les transports de personnes et de marchandises ont également été retenus.

Actualité

Ces pôles permettront de dynamiser et de conforter le tissu économique de la métropole, qu'il s'agisse d'entreprises leader dans leur secteur ou d'acteurs émergents. Ils permettront surtout par un effet de levier d'investir dans des projets porteurs de croissance et d'emplois.

Une métropole humaniste, d'ouverture et de dialogue

Depuis le début de l'ère chrétienne, Lyon cultive une tradition de foi et raison, de révolte et de modération, de résistance et d'amour de la liberté. Cet humanisme a contribué, au fil des siècles, à façonner la mémoire, les usages et les institutions de la ville.

L'esprit de charité prôné par Irénée, allié à une profonde érudition, se retrouvera dans des personnages comme Valdes au 12^e siècle et s'exprimera par la fondation de l'Aumône générale en 1534 par des notables aussi bien catholiques que protestants, marqués par l'humanisme, ou encore à travers la vocation sociale et le souci du bien public dont feront montre les médecins des Lumières.

Cet humanisme se retrouvera dans les grandes figures de l'engagement religieux comme celle du laïc Frédéric Ozanam ou du Père Chevrier ou dans la création du groupe de la Chronique sociale au début du 20^e siècle. C'est d'ailleurs sous l'influence du christianisme social, et des idées saint-simoniennes, que Lyon vit apparaître les premières caisses d'épargne et les premières sociétés de secours mutuels.

Cet humanisme va façonner également la conscience politique de toutes les couches de la société lyonnaise. Ainsi, la révolte des canuts en 1831 sera saluée par les intellectuels de la mouvance saint-simonienne comme le moment d'appropriation par la classe ouvrière des idées socialistes.

Ainsi, Lyon voit-elle naître la presse ouvrière (L'Écho de la fabrique), des expériences mutualistes et coopératives au 19^e siècle, l'institution des prud'hommes. En effet, si l'humanisme lyonnais peut se montrer révolté, il prendra également le visage de l'humanisme modéré d'une bourgeoisie soucieuse d'améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière, de la formation professionnelle et qui inventera cette forme particulière d'humanisme qu'est l'économie humaine¹⁰.

Elle sera fortement influencée par la Franc-maçonnerie (à la fin du 18^e siècle, Lyon s'affirme comme un carrefour maçonnique européen puisque Casanova, Mozart s'y font initier et Cagliostro cherche à y fonder le rite égyptien). Elle verra également le succès de l'école socialiste

saint-simoniennes, du solidarisme avec Justin Godart (qui militera pour la défense des populations défavorisées, des immigrés, des minorités sociales, politiques, ethniques, pour l'amélioration des conditions de travail et des protections sociales) et du radicalisme d'Édouard Herriot qui place au centre de son action l'hygiène, l'instruction publique, la santé, le logement social.

Enfin, cet humanisme épris de liberté et soucieux de la dignité des personnes sera un terreau riche pour favoriser l'engagement dans la résistance (dont Lyon est déclarée la capitale par le Général de Gaulle au sortir de la seconde guerre mondiale) et la fécondité des mouvements humanitaires et de solidarité internationale.

Actualité

Plus que jamais, les valeurs de dialogue, d'engagement, de solidarité, de tolérance sont à revivifier pour relever les défis d'une société sous tension entre générations, entre classes, entre Nord et Sud, entre communautés, entre cultures.

Des gouvernances constructives

La métropole lyonnaise peut être considérée comme un véritable laboratoire en terme de gouvernance. Elle témoigne d'une réelle capacité à instaurer de la concertation entre les différents acteurs et à créer des alliances qui permettent de construire des projets. La part que prend le Grand Lyon dans l'animation de ce processus est reconnue et souvent déterminante.

La gouvernance économique s'est beaucoup développée avec *Grand Lyon esprit d'entreprise* pour favoriser l'esprit d'entreprendre et mobiliser les chefs d'entreprise dans la mise en œuvre d'une stratégie collective pour le territoire.

La gouvernance avec la société civile au sens large est également en train de se développer dans l'agglomération. La démarche *Millénaire 3* (1998-2000) a mobilisé sur un projet d'agglomération l'ensemble des forces vives de la cité, ses leaders d'opinion, son tissu associatif et un grand nombre de citoyens. La création du conseil de développement (2001) et l'approbation par le Grand Lyon d'une charte de la participation ont permis de consolider ces nouvelles pratiques de concertation, sur les politiques d'agglomération comme sur les projets d'aménagement.

La gouvernance territoriale s'est développée dans l'aire métropolitaine, à travers l'installation de plusieurs scènes de dialogue : l'association Région Urbaine de Lyon qui favorise depuis près de 20 ans une culture commune et des démarches innovantes, l'InterSCOT qui regroupe les présidents des 10 SCOT couvrant l'aire métropolitaine lyonnaise, le dispositif d'association mis en place par l'État autour de la Directive Territoriale d'Aménagement, les « territoires partenaires » qui développent dans le cadre d'une vision commune des projets concrets de coopération, le projet REAL (RER à la lyonnaise). Ce foisonnement d'initiatives reflète la complexité du territoire et des démarches, mais il témoigne aussi de la capacité qu'ont les élus de travailler ensemble, d'innover et de palier le manque de dispositif institutionnel adapté à l'échelon métropolitain.

NOTES

1. Nicholas Stern, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, a publié un rapport sur les conséquences économiques du changement climatique pour le Premier ministre britannique Tony Blair et le ministre des Finances le 30 octobre 2006.
2. *Les métiers en 2015 : l'impact du départ des générations du baby-boom* de la Dares et du Commissariat général du Plan.
3. Rapport du groupe de prospective « Vieillissement et activités des territoires » présidé par Michel Godet, 8 juin 2006.
4. Les revenus « présentsiels » comportent ceux des retraités, des résidents actifs travaillant hors du territoire et les dépenses des résidents temporaires et des touristes.
5. *La galaxie Internet*, Manuel Castells, éditions Fayard, décembre 2001.
6. *Faire société – La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Jacques Donzelot, avec Catherine Mével et Anne Wyvekens, collection La couleur des idées, éditions du Seuil, janvier 2003.
7. *Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social*, Éric Maurin, éditions du Seuil, 2004.
8. *La société contre elle-même*, Roger Sue, Transversales, éditions Fayard, octobre 2005.
9. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, François Hartog, Paris, éditions du Seuil/La librairie du 21^e siècle, 2003.
10. On peut citer les exemples de Félix Mangini et de Jules Gourmont. Félix Mangini créa la Société anonyme des logements économiques souvent considérée comme l'organisme précurseur des sociétés d'Habitation Bon Marché. Jules Gourmont s'attacha à traiter les questions d'hygiène publique et de salubrité. Son organisation sanitaire mise en place dans le Rhône servit de modèle dans de nombreuses régions de France.

